

INVITATION

Le Président de l'Association Tunisienne de Droit Constitutionnel a l'honneur de vous inviter à prendre part aux journées d'études qui se tiendront à la salle des conférences de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

Abdelfattah Amor

**Association Tunisienne de
Droit Constitutionnel**



Journées d'études
6-7 Avril 2001

**LA CONSTITUTION
TUNISIENNE
&
LE DROIT INTERNATIONAL**

**Faculté des Sciences Juridiques Politiques
et Sociales de Tunis**
14, rue Hédi Karray, Ariana

Vendredi 6 avril 2001
Matinée

Présidence : Sadok Belaïd

- 08h30** Allocutions d'ouverture de Madame le Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis et de Monsieur le Président de l'A.T.D.C.
- 09h00** Rapport introductif, par Slim Laghmani, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
- 09h30** L'Assemblée nationale constituante et le droit international, par Ghazi Gheraïri, Assistant à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
- 10h00** Pause
- 10h15** Constitution tunisienne et droit international des droits de l'homme, par Salwa Hamrouni, Assistante à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
- 10h45** Le droit international dans les Constitutions maghrébines, par Abdesselem Fattassi, Doctorant à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.
- 11h15** Débats

Vendredi 6 avril 2001
Après-midi

Présidence : Slim Laghmani

- 15h00** La souveraineté internationale de l'Etat dans la Constitution tunisienne, par Laïfi Ali, Doctorant à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.
- 15h30** Autonomie constitutionnelle, droit international et Constitution tunisienne, par Kaies Saïd, Assistant à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
- 16h00** Pause
- 16h15** Constitution tunisienne, élections et normes internationales, par Ahmed Laabidi, Maître-assistant à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.
- 16h45** La réciprocité dans l'exécution des traités dans la Constitution tunisienne, par Dorra Jaïbi, Assistante à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
- 17h15** Débats

Samedi 7 avril 2001
Matinée

Présidence : Ahmed Ounaïes

- 09h00** Le juge tunisien, la Constitution et les traités internationaux, par Nadia Fellah, Assistante à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.
- 09h30** Ordre international, ordre communautaire et Constitution, par Imed Frikha, Assistant à la Faculté de droit de Sfax.
- 10h00** Pause
- 10h15** Débats
- 11h00** Rapport de synthèse, par Ferhat Horchani, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.